

PRISE DE POSTE D'UN PROFESSIONNEL LIBERAL

Objectif :

Etape décisive dans la vie professionnelle, la nomination ou prise de poste. Ce groupe de travail a pour objet l'accompagnement à la prise de poste.

Participants

jeunes diplômés accédant aux fonctions de notaire, avocat, expert comptable, pharmacien, médecin ou toute autre professionnel libéral.

Les moyens pédagogiques et techniques utilisés

Local permettant la réalisation des exercices, power point, ordinateur, remise d'une documentation et d'une bibliographie.

Intervenant

Catherine CAPALDO – coach consultante formatrice

Diplômée d'Etudes Supérieures Universitaires de Coaching de la Faculté d'Economie Appliquée d'Aix-en-Provence

Diplômée de l'Ecole de Coaching SDHEA de Cannes

Diplômée Supérieure du Notariat – Faculté de Droit d'Aix-en-Provence

PROGRAMME

Devenir employeur :

Lors de sa prise de poste le futur professionnel libéral devient employeur. Il n'a reçu aucune formation pour cela. Tenir compte de la valeur ajoutée pour l'entreprise de la fonction de manager. Quel est le rôle d'un manager ? d'un leader ?

Communication avec les collaborateurs :

Comment prendre sa place au sein d'une entreprise face à des collaborateurs qui sont en poste depuis longtemps ? Comment définir le projet sens ? Comment le transmettre et mobiliser les salariés ? Comment gérer les ressources humaines ?

Communication avec les associés :

Comment être à sa place ? Comment respecter ses associés et être reconnu comme un pair ?

Coaching :

Un coaching de groupe sera mis en place pendant la formation.

Durée : 2 journées

Nombre de stagiaires : 8 maximum

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

Coût de la formation :

Intra : 700 €. H.T./Jour
(Hors frais de déplacement et de séjour)

Inter : 700 € HT €/ jour